

CANADA

RECUEIL DES TRAITÉS, 1942

N° 12

ACCORD

POUR L'ÉTABLISSEMENT DE  
RELATIONS DIPLOMATIQUES DIRECTES

ENTRE

LE CANADA ET L'UNION DES RÉPUBLIQUES  
SOCIALISTES SOVIÉTIQUES

EN VIGUEUR LE 12 JUIN 1942



OTTAWA  
EDMOND CLOUTIER  
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI  
1943

43 207 863

b 1630647





## ACCORD

### POUR L'ÉTABLISSEMENT DE RELATIONS DIPLOMATIQUES DIRECTES ENTRE LE CANADA ET L'UNION DES RÉPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIÉTIQUES<sup>1</sup>

(Traduction)

Le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques sont tombés d'accord sur les dispositions suivantes:

(1) Les deux Gouvernements ont convenu d'établir des relations diplomatiques directes et d'échanger des Ministres.

(2) Le présent accord entrera en vigueur dès sa signature et n'est pas soumis à la ratification.

(3) Le présent accord est exécuté en double exemplaire, chacun desquels en langue russe<sup>2</sup> et en langue anglaise. Les deux textes font également foi.

*Le Haut Commissaire du Canada,*

VINCENT MASSEY

(CACHET)

LONDRES, le 12 juin 1942.

<sup>1</sup>Pour l'accord du 5 février 1942 prévoyant l'échange de consuls entre les deux pays, voir *Recueil des Traités du Canada* 1942, n° 12.

<sup>2</sup>Le texte en langue russe porte la signature de l'Ambassadeur de l'Union Soviétique à Londres, Son Excellence M. Ivan Mikhaïlovitch Maisky (Voir l'édition anglaise du présent Accord).

